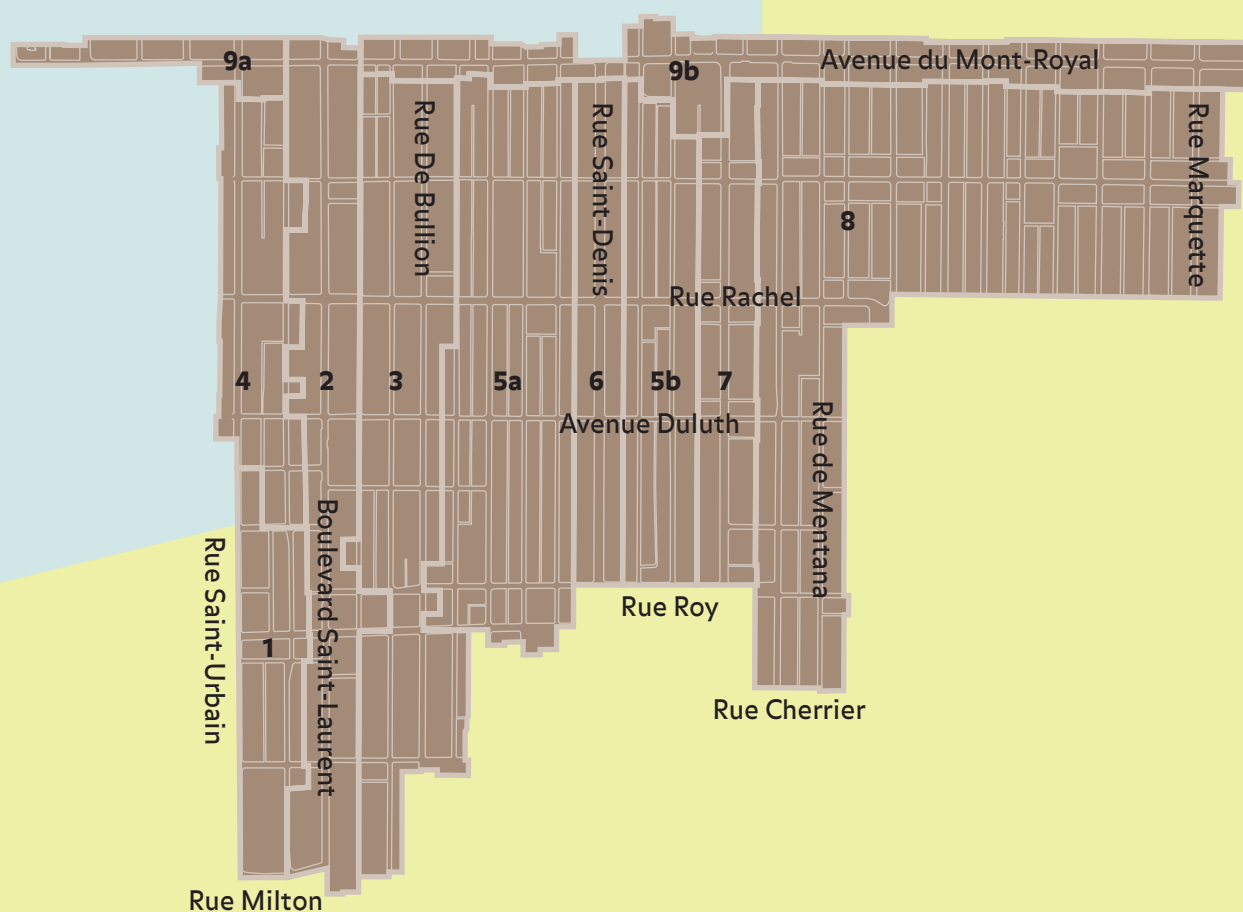
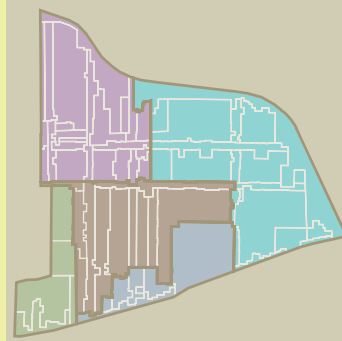




AIRE SAINT-JEAN-BAPTISTE

CARACTÉRISATION

AIRE DE PAYSAGE



Les unités de paysage

- | | |
|-----------------------------|-----------------------------------|
| 1 Ferme Bagg | 6 Rue Saint-Denis 1 |
| 2 Boulevard Saint-Laurent 1 | 7 Rue Saint-Hubert |
| 3 Courville | 8 Saint-Jean-Baptiste |
| 4 Rue Saint-Urbain 2 | 9 Avenue du Mont-Royal 1 (a et b) |
| 5 Ferme Comte (a et b) | |

PRÉSERVER LE CACHET
DU PLATEAU

PIIA

Le Plateau-Mont-Royal
Montréal



DÉVELOPPEMENT DU MILIEU URBAIN

Cette aire de paysage est formée, approximativement, du territoire des anciens quartiers municipaux de Saint-Jean-Baptiste et Saint-Louis, territoire qui appartenait, au début du XIX^e siècle, à quelques grands propriétaires terriens : Géo. Baker et les Sœurs Grises pour les terres à l'ouest du boulevard Saint-Laurent et Pierre Foretier, M^{me} Lacôte et Pierre Plessi Bélaire pour les terres à l'est du boulevard Saint-Laurent. Ces terres se terminaient au nord avec l'avenue du Mont-Royal, anciennement le chemin des Tanneries. Pour l'essentiel, ces terres étaient destinées à la production agricole et peu de gens y habitaient.

L'établissement de résidents s'est principalement réalisé autour de la moitié du XIX^e siècle.

La ferme de Jean-Marie Cadieux dit « de Courville », anciennement le fief Closse, fut loti pour loger des ouvriers et artisans qui venaient travailler dans les premières industries à s'implanter sur le territoire du Plateau-Mont-Royal, notamment les tanneries et les carrières.

Ce premier lotissement n'avait pas encore adopté la structure des grands lotissements spéculatifs qui suivront. Ces derniers se réaliseront avant la fin du XIX^e siècle et concorderont avec la mise en place d'une plus grande réglementation tant dans l'organisation des îlots, présence d'une ruelle et dimensionnement des lots, que dans le choix des matériaux de revêtement. Peu à peu, le logement de type « plex » se développera et deviendra

AIRE DE PAYSAGE

2. SAINT-JEAN-BAPTISTE



le type architectural dominant de toute l'aire de paysage Saint-Jean-Baptiste, et même de tout l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal en considérant ses différentes variantes. Cette longue période de développement fait de l'aire de paysage Saint-Jean-Baptiste celle dont la trame urbaine reflète le plus toute la complexité de l'évolution de l'habitat urbain du Plateau-Mont-Royal au XIX^e siècle.

Le XX^e siècle sera essentiellement une période de consolidation des structures mises en place auparavant. À partir des années 1960 et 1970, un mouvement de retour à la ville enclenchera un processus de revitalisation des artères commerciales et de restauration des bâtiments.

DONNÉES DESCRIPTIVES

La topographie

L'aire de paysage Saint-Jean-Baptiste possède une topographie relativement plane. Une légère pente est présente, le secteur au sud étant le point le plus bas.

Le réseau artériel

Cette aire se caractérise par une trame de rues orthogonale. Comme ailleurs sur l'île de Montréal, le système artériel est en relation directe avec l'organisation du territoire agricole d'origine, basé sur le système de côtes.

Les îlots sont orientés dans l'axe nord-sud, et ils prennent différentes formes selon leur période d'édification. Les îlots primitifs, formés avant 1860, ont deux faces bâties sans ruelle. Ceux planifiés entre 1860 et 1890 possèdent deux faces bâties avec ruelle. Les îlots plus tardifs présentent quant à eux quatre faces bâties et une ruelle. La non-correspondance avec la structure de base survient principalement là où des modifications ont été apportées à la trame urbaine. Le prolongement de l'avenue des Pins jusqu'à la rue Saint-Denis a notamment modifié la forme des îlots situés entre les rues Prince-Arthur et Roy. Plusieurs rues est-ouest ont aussi subi d'importantes transformations aux rez-de-chaussée des bâtiments pour accueillir des commerces.

Les fonctions dominantes

L'aire de paysage Saint-Jean-Baptiste est fondamentalement résidentielle. Le boulevard Saint-Laurent possède une grande concentration d'immeubles commerciaux : historiquement, il a été le lieu d'implantation de plusieurs commerces et industries. La commercialisation des rues est-ouest, notamment les avenues du Mont-Royal et Duluth et la rue Prince-Arthur, s'est produite principalement par l'ouverture d'entreprises à domicile. On retrouve quelques bâtiments institutionnels sur l'ensemble du territoire, mais leur principale concentration est sur la rue Rachel entre l'avenue Laval et la rue Drolet, soit le noyau institutionnel de l'église Saint-Jean-Baptiste constitué site du patrimoine en 1990 par la Ville de Montréal, en vertu de la *Loi sur les biens culturels*.

AIRE DE PAYSAGE

2. SAINT-JEAN-BAPTISTE



**Pour préserver
le cachet du Plateau,
contactez :**

**Direction du
développement
du territoire et des
travaux publics**

201, avenue Laurier Est
5^e étage
Téléphone : 311
ville.montreal.qc.ca/plateau